



Aix en Provence le 18 juin 2026

Madame le maire

Nos 3 CIQ vous ont adressé le 8 mai dernier un courrier dans lequel nous nous opposons fortement au projet d'expérimentation d'un sens unique dans la rue du RICM, hypothèse qui avait été incidemment évoquée par votre premier adjoint lors d'une réunion de travail tenue fin avril avec le CIQ Cézanne Torse.

Nous indiquions dans ce courrier que ce projet esquiverait la nécessité d'un aménagement du RICM conformément aux dispositions prévues dans le PLUI (Cf document joint). Nous privilégions le maintien du double sens actuel tout en mettant en place des trottoirs conformes à la réglementation.

Suite à l'envoi de ce courrier, nous avons pris contact avec les élus de Saint-Marc-Jaumegarde et avec les services techniques de Vauvenargues qui ont tous soutenu notre proposition et se sont également déclarés opposés à la mise en place d'un sens unique dans le RICM.

Les contacts que nous avons eus par ailleurs avec Mr Chevalier lors d'une réunion avec Ménélik et avec vous même lors de l'opération « Nettoyons le Sud » ont montré que vous étiez particulièrement à l'écoute des habitants du RICM et de l'association Riverains du RICM qui soutiennent la mise en sens unique de cette voie.

Nous souhaitons rappeler à ce sujet que si certains riverains du RICM soutiennent cette solution ce qui est leur droit le plus strict, les informations dont nous disposons montrent que c'est loin d'être la position unanime de tous les riverains concernés. Un sens unique représenterait en effet selon les études de circulation faites par les services de la ville en 2024 à partir de l'étude SETEC de 2022 pour tous les habitants du RICM une augmentation importante de la durée de leurs déplacements quotidiens, accroîtrait de manière importante le trafic sur le tour de ville et, au-delà, aurait des conséquences sur d'autres axes importants et proches tels que le cours Gambetta.

On ne peut pas mettre sur le même plan les préoccupations de certains riverains du RICM avec les difficultés de circulation qui pèseraient ainsi sur les milliers d'habitants du bassin de vie du quartier Cézanne Torse, Pont de Béraud et des communes situées le long de la départementale D10.

Par ailleurs, nous avons constaté que des comptages avaient été mis en place ces dernières semaines sur certains axes de nos quartiers notamment sur le RICM.

Nous ne voulons pas être mis devant le fait accompli sur la base d'un dossier instruit par vos services sans que nos arguments puissent être entendus. Nous souhaitons qu'une vraie concertation puisse avoir lieu sur ce dossier et nous demandons à pouvoir vous rencontrer vous ou votre premier adjoint, avant la césure de l'été, pour avoir une discussion détaillée et constructive sur ce dossier essentiel pour les quartiers Est.

Cette réunion permettra aussi d'évoquer le projet de parking dont vos services étudient également la faisabilité sur le site des Arts et métiers, hypothèse qui a été fermement contestée dans un autre courrier qui vous a été envoyé fin avril.

Nous vous prions d'agréer, madame le maire, nos meilleures salutations.

Michel BRAUNSTEIN   Eric LEPAGE   Thierry RENARD

CIQ Cézanne Torse   CIQ Nord Est   CIQ Pont de Béraud

